

# LEDENON



*Le bulletin des habitants de la commune*

**Mars 2015 n°19**





## GIOVANIMEDIUM MEDIUM VOYANT

MEMBRE DE L'INAD  
INSTITUE NATIONAL  
DES ARTS DIVINATOIRES



<http://www.montanelli.fr/>

TEL : 04 66 81 70 78 / 06 30 83 99 08



Tony ALMEIDA  
30210 LEDENON

04.66.57.15.05  
06.09.63.95.62



[tonyalmeida@orange.fr](mailto:tonyalmeida@orange.fr)



*Côté Parc*

bar, tabac, presse, épicerie

30210 LEDENON

04 66 74 05 06



Changement  
de  
propriétaire

BAR TABAC EPICERIE Française des Jeux  
COTE PARC vous accueille 7/7j à partir de 7h  
Fermeture mercredi après midi



## **LE MOT DU MAIRE**

*Chers Lédénonnaises et Lédénonnais,*

*Ce troisième bulletin municipal marque en même temps la fin de la première année de ma mandature.*

*Ces derniers mois nous ont permis d'avancer sur de nombreux sujets, en particulier dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources pour notre village. Nous avons signé une promesse de bail emphytéotique (sous conditions suspensives) pour l'implantation d'une centrale Photovoltaïque au sol. Nous espérons tous que ce projet pourra aboutir.*

*Nous travaillons toujours, sans relâche et dans un esprit d'ouverture à résoudre dans l'intérêt du village les blocages rencontrés sur le projet Létino. Toutes les pistes possibles sont explorées et nous restons confiant. Si ce projet est relancé, nous pourrions enfin activer le projet Entrée de Ville.*

*Lédénon bouge, 3 de nos commerces viennent de changer de propriétaires (Côté Parc, Le Miracle et Le Relais), et nous souhaitons à l'ensemble de ces nouveaux commerçants toute la réussite possible.*

*En ce qui concerne la prochaine rentrée scolaire, nous sommes déjà entrés dans la phase de réflexion pour la rentrée de septembre 2015 pour les Temps d'Activités Périscolaires. Je recevrai dans les prochains jours l'équipe pédagogique à laquelle j'ai confié la mise en œuvre de cette activité afin de faire avec elle un bilan de l'année en cours et d'écouter ses propositions pour l'année à venir. C'est un sujet que je tiens à suivre personnellement.*

*Le projet Mairie Vigilante avance, une réunion publique a eu lieu le vendredi 06 mars 2015 à 19h00 à la salle du Parc. Cette réunion de présentation et d'échange a permis au public de mieux appréhender le concept des voisins vigilants. Le but au-delà d'un aspect sécuritaire est de créer un lien régulier entre la commune et la population.*

*Le début de la réhabilitation des décharges de Pont d'Argent et du Relais est annoncé pour septembre 2015.*

*En ce qui concerne la mise aux normes de l'ensemble de nos bâtiments publics, nous lançons l'étude générale qui va nous permettre de mener une réflexion sur la gestion patrimoniale de notre parc immobilier, et d'établir l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), en commençant prioritairement par notre école primaire.*

*L'embellissement continu de notre village est en cours. Je vous invite tous à aller voir le résultat du travail réalisé par le personnel municipal à l'entrée du village au bout du chemin de la Croix des Soldats.*

*Par ailleurs et pour le reste, je vous laisse feuilleter ce bulletin qui revient largement sur les festivités qui se sont tenues lors de la fin d'année 2014.*

*A toutes et à tous bonne lecture.*

*Le Maire.*

# **REPUBLIQUE FRANCAISE**

## **MAIRIE DE LEDENON**

-----

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2015 (EXTRAITS)

#### **1/ Officialisation cession fonds de commerce : « Côté Parc »**

Dans la continuité des décisions prises en conseil municipal le 25 novembre 2014, concernant le nouveau bail à signer pour la location du fonds de commerce “Côté Parc” avec la nouvelle propriétaire de ce bail Madame Cindy CHEREAU.

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à signer ce nouveau bail qui prendra effet à la date du 01 janvier 2015 et portera sur un montant de loyer mensuel de 235 €.

Pour votre information, ce bail est le prolongement de celui signé par le propriétaire précédent (M. MAURIN Eric) qui portait sur une durée de 9 années à partir du 01 août 2011.

Adopté à l’unanimité.

#### **2/ Indemnités nouveau Trésorier Nîmes Agglomération**

M. LECOURT Didier, trésorier municipal est parti de la Trésorerie de Nîmes Agglomération depuis le 12 novembre 2014.

Comme le prévoit la réglementation concernant l’octroi d’indemnités de conseil et de confection de budget, il y a lieu de prendre une délibération à chaque nouveau conseil pour la durée du mandat ou s’il y a un changement de receveur, ce qui est le cas avec M. GALTIER Michel qui a pris ses fonctions au 13 novembre 2014.

Le calcul de ces indemnités (communiqué par la trésorerie) est basé sur une moyenne des années N-1 à N-3 en appliquant des pourcentages selon les montants des budgets. Ensuite s’applique le taux voté par le Conseil Municipal de chaque collectivité – jusqu’à présent, un taux maximum de 100 % a été attribué.

Pour l’année 2014, ces indemnités ont été versées en partie à M.LECOURT, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 12 novembre. Il convient en conséquence d’avoir l’accord des membres du Conseil Municipal pour autoriser le Maire à verser le complément d’indemnité de Conseil et de budget à M. GALTIER, soit pour un montant brut de 63.89 € qui correspond au solde de l’année 2014.

Adopté à l’unanimité.

#### **3/ Dossier subvention 2015 Conseil Général Gard – Produits amendes de police**

Le Conseil Général, après répartition des recettes de la Préfecture émanant des produits amendes de police, doit reverser auprès des groupements de communes et communes de moins de 10 000 habitants,

conformément aux articles R 2334.-10 à 12 du CGCT.

Les opérations d'aménagements relatives à la sécurité sont donc concernées par ces aides avec un montant des travaux pouvant atteindre 40 000 € HT.

Concernant notre commune, suite à un constat de vitesse excessive de véhicules, une mise en place de ralentisseurs est prévue afin de sécuriser certaines zones à risque de la commune et l'aide souhaitée porte sur la signalétique à mettre en place.

Toutefois, une date butoir est imposée à chaque commune pour déposer un dossier complet de demande de subvention, à savoir avant le 31 janvier 2015.

Ces implantations ne seront réalisées qu'après présentation préalable aux habitants des quartiers concernés.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir autoriser M. le Maire à signer tous les documents ayant trait à une demande de subvention au titre des produits des amendes de police qui permettrait de participer au financement pour l'achat de matériel de signalétique routière en fonction de la répartition de l'enveloppe allouée.

Adopté à l'unanimité.

#### **4/ CANM – Convention partenariat Scènes Agglo 2015**

Delphine SILVESTRE, conseillère déléguée à la culture explique aux membres du conseil que la communauté de l'agglomération souhaite proposer à ses habitants une programmation culturelle de qualité par le biais des Scènes d'agglo.

Ces spectacles (théâtre, danse, musique..) ont pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics.

Pour l'année 2015, Nîmes métropole a proposé aux communes un catalogue de spectacles variés sous 2 thèmes :

***les vendredis de l'agglo*** : spectacle tout public, programmé le vendredi soir à 20h45 dans l'agglo tout au long de l'année, sauf week-end de fériá, mois de juillet et août et Noël et nouvel an.

***Les spectacles de l'agglo*** : spectacles jeune public, programmés les samedis et dimanches du mois de décembre.

La convention de partenariat à signer et à retourner avant le 15 février 2015 reprend les engagements de la communauté de l'agglomération, à savoir :

- La programmation
- La prise en charges du coût total des spectacles programmés dans la commune (représentation, frais de transport des artistes, frais relatif aux droits d'auteur, SACEM...) L'accès aux spectacles sera gratuit pour la population.
- La communication (affiche, flyers).

Et ceux de la commune :

- La programmation,
- La mise à disposition de site pour la représentation, sécurité,
- La communication,
- La participation financière (restauration des artistes),
- L'accueil du public.

Elle prend effet au 01 janvier 2015 et s'achèvera le 31 décembre 2016.

La programmation sur la commune de Lédenon pour 2015 est la suivante :

- Vendredi 05 juin à 20h45 – « Couscous aux lardons »
- Samedi 19 décembre à 16h00 – « Little Jack et l'ouragan »

Il est demandé aux membres du conseil d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

#### **5/ Choix CAO Décembre – Fourniture et livraison repas scolaire & portage**

Le marché de services concernant la fourniture et livraison de repas scolaires en liaison froide et repas adultes pour les enfants de Lédenon vient d'arriver à son échéance.

La commune a donc relancé un avis d'appel public à la concurrence en octobre 2014 et la commission d'appel d'offre s'est réunie le 11 décembre afin d'étudier les candidatures à ce marché.

Christophe ZARAGOZA, adjoint aux finances va vous présenter le choix de la commission pour validation par le conseil et accord de celui-ci pour autoriser M. le Maire à passer ce nouveau marché avec la société retenue.

Adopté à l'unanimité.

#### **6/ Bail emphytéotique Centrale photovoltaïque.**

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population, la commune est actuellement à la recherche de nouvelles sources de financement afin de pouvoir assurer son développement.

La commune a reçu une proposition d'une société ce qui lui donnerait l'opportunité de signer une promesse de bail emphytéotique (sous conditions suspensives) pour l'implantation d'une centrale Photovoltaïque au sol.

Bernard PRADIER, adjoint à l'urbanisme, expose ce sujet aux membres du conseil.

A la suite de son intervention, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser M. le Maire à signer cette promesse de bail emphytéotique (sous conditions suspensives) avec la société Neoen.

Adopté à la majorité et une abstention (Christophe GUIRAUD).

## SERVICE TELEPOINTS.INFO

Service d'information et d'accès au fichier national du permis de conduire

### La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets:

- le volet répressif, c'est l'indispensable contrôle des infractions
- Le volet informatif: depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé

<http://www.telepoints.info>

- le volet pédagogiques: les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stage de récupération de points » sont un rendez-vous citoyens pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduire à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Lédénon.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site

<http://www.permissapoints.fr/stage-recuperation-points-ledenon-30210-proche.html>

SERVICE TELEPOINTS.INFO  
9 rue Valentin Haüy 75015 Paris  
contact@telepoints.info

Le Directeur  
Franck GENSER

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

## MAIRIE VIGILANTE

La réunion d'information du 06 mars dernier a mobilisé près de 50 personnes. Si vous souhaitez adhérer à ce projet, vous pouvez vous inscrire en Mairie ou par mail sur [infoledenon@gmail.com](mailto:infoledenon@gmail.com)

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La mairie est à la recherche de 3 animateurs bénévoles pour encadrer les enfants qui se présenteront comme nouveaux candidats aux prochaines élections du conseil municipal des jeunes.

**Missions :** Vous serez chargés notamment de :

- ° faire vivre des projets initiés par les enfants
- ° participer de manière active aux réunions d'équipe

**Condition :**

- ° Toute personne avec ou sans enfant scolarisé (Ne pas avoir son enfant représenté au conseil municipal des enfants)
- ° Activité bénévole

**Durée du mandat :** 2 ans

Si des parents souhaitent s'engager dans ce projet pour la prochaine rentrée scolaire, il suffit de vous rapprocher du secrétariat de la mairie et de déposer votre candidature ainsi que vos coordonnées afin que l'on puisse vous contacter.

## PRESENCE 30

### TELEASSISTANCE ET DETECTEUR DE FUMEE

**Présence 30 installe** au domicile de l'abonné un transmetteur qui peut être actionné par un déclencheur (pendentif ou bracelet montre) en cas de nécessité. L'abonné est relié 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute qui va réceptionner l'appel et déclencher le processus d'intervention d'urgence. Être seul, jeune ou âgé, malade ou handicapé et toujours tributaire d'une tierce personne, être angoissé la nuit de peur d'être inhabile et tomber sans avoir le secours de personne, voilà une raison parmi tant d'autres de passer par le service Téléassistance.

A compter du mois de mars 2015, l'installation d'un détecteur de fumée par tout occupant d'un logement va devenir **obligatoire**. **Présence 30 propose l'installation de ce dernier** communiquant avec les transmetteurs de Téléassistance, ainsi donc relié à leur centrale d'écoute 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h.

**Nous invitons les personnes intéressées à se rapprocher de Présence 30 où tous les renseignements utiles leurs seront communiqués (bénéficiaires, financement ..)**

Votre contact téléassistance  
Tél : 04 66 70 50 20

## INTERDICTION DE BRULER DANS LES ZONES URBAINES

Suite aux nombreuses plaintes d'administrés agacés et très gênés par les feux domestiques allumés dans les propriétés privées, en zone urbaine, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.



Nous rappelons que cette pratique est interdite ainsi que le stipule la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011.

La déchetterie intercommunale accepte les déchets verts c'est donc par cette voie que vous devez procéder à l'élimination de ces déchets.

## AGASS

Active sur le terrain, AGASS a su se construire et a toujours suivi la voie du bon sens et de l'intérêt général. Dialogue, concertation et parfois courage ont été nécessaires pour faire avancer des dossiers qui, s'ils vont dans le bon sens commun, ne sont pas toujours faciles à faire accepter par les assurances.

Soucieuse, AGASS essaie de rendre à ses adhérents un service de qualité, fondé sur la solidité des garanties, le maintien et la permanence d'un accueil personnalisé.

Fiable, AGASS cherche constamment, dans l'intérêt de tous ses adhérents, à concilier leur aspiration légitime à une protection, à une aide, vis-à-vis des

assurances.

Proche de ses adhérents, AGASS, par ce principe de proximité répond à un besoin légitime d'écoute et de considération de tout individu, à fortiori lorsqu'il fait acte volontaire d'adhésion à l'association.

N'hésitez pas à contacter l'AGASS, toujours à votre écoute .

La Présidente, Daniela RODIER  
[agass30420@gmail.com](mailto:agass30420@gmail.com)  
portable 06 78 69 90 43

## AGASS

**Campagne de lancement de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour 2014**

**Etape 1** : déclaration de sinistre

Dès qu'il a connaissance d'un premier sinistre, le Maire doit informer ses concitoyens de l'ouverture d'un fichier de déclarations de sinistres en mairie, par tout moyen à sa convenance (article de presse, affichage, site internet, réunion publique, lettre circulaire,...)

tout sinistré doit donc faire enregistrer en mairie, depuis le 15 décembre 2014 jusqu'au 15 juin 2015 dernier délai, un sinistre survenu durant l'année civile 2014, sans précision de date.

La mairie doit faire la démarche de demande de reconnaissance de CATNAT sécheresse auprès de la Préfecture du Gard en envoyant une liste des déclarations des sinistrés de sa commune avant le 30 juin 2015.

**Rappel** : il faut :

- que le sinistré soit titulaire d'un contrat d'assurance multirisques habitation pour 2014
- que les dommages aient pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises."

**AGASS vous fournira en temps utile le modèle de lettre à remettre en mairie.**

**Etape 2** : reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle sécheresse

Un arrêté ultérieur du Journal Officiel précisera la reconnaissance ou non de la commune en état de CATNAT sécheresse pour une période précise de 2014 : le nom d'une commune reconnue figurera en annexe 1 de l'Arrêté de CATNAT; et en annexe 2 si elle est refusée.

**Obligation de l'assuré envers son assurance**

(voir le code des assurances article A 125-1 alinéa e)

**"L'assuré doit déclarer à l'assureur ou au représentant local, par lettre recommandée avec accusé de réception, tout sinistre susceptible de faire jouer la garantie dès qu'il en a connaissance et au plus tard dans les 10 jours ouvrés suivant la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel constatant l'état de catastrophe naturelle sécheresse".**

*L'assuré sinistré ne dispose que de 10 jours ouvrés pour déclarer à son assurance habitation le sinistre qui l'a touché en 2014 et qui a fait l'objet d'une déclaration enregistrée en mairie*

**AGASS vous fournira en temps utile le modèle de lettre à remettre à votre assurance.**

La Présidente, Daniela RODIER  
[agass30420@gmail.com](mailto:agass30420@gmail.com)  
portable 06 78 69 90 43

## INFO TRAVAUX — EGLISE

Des travaux de mise en conformité électrique, ont été réalisés dans l'église du village, permettant ainsi d'accueillir la population dans de meilleures conditions.

Nous vous informons également que le contrat d'entretien, ainsi que les frais relatifs au chauffage sont désormais pris en charge par la Municipalité depuis la fin de l'année 2014.

## Nouveaux Rythmes Scolaires

### L'École de la Fontaine et l'École de l'Orangerie – Lédénon

A la demande des parents d'élèves élus au conseil d'école, la municipalité a organisé **une réunion publique** avec l'équipe éducative qui s'occupe de vos enfants durant les TAP (temps d'activités périscolaires) **le mardi 6 janvier 2015** à la salle du parc.

Tous les intervenants, au nombre de dix ainsi que Mme Raveleau Directrice Coordinatrice, sont venus se présenter et expliquer aux parents leurs fonctions dans ce projet mis en place depuis la rentrée.

L'ensemble de l'équipe éducative des TAP prépare une exposition qui montrera le travail effectué par vos enfants au cours de cette année scolaire. Cette exposition permettra de faire découvrir à tous les parents les activités proposées, car seulement une quinzaine de parents étaient présents lors de cette rencontre. La réunion s'est terminée par des questions diverses et les parents étaient satisfaits de cette intervention.

La commission scolaire

#### Rappel : Inscriptions aux temps périscolaires

Des formulaires d'inscription sont distribués dans les cahiers de vos enfants un mois avant chaque rotation.

Cette fiche d'inscription doit être déposée aux écoles en respectant impérativement la date limite indiquée en bas de cette fiche. Les enfants non inscrits aux temps périscolaires seront récupérés par leurs parents à 15h45.

**Contacts : Sur rdv au secrétariat de la Mairie**

Mme Manolache, Mme Belmonte, Mme Raveleau

#### Sécurité école primaire de la Fontaine

Suite au dernier conseil d'école, les parents d'élèves élus sont à la recherche de personnes bénévoles pouvant assurer la sécurité aux heures de rentrée et de sortie de classe qui sont :

08h50 - 12h00

13h20 - 15h45 et 16h45

Les parents d'élèves

#### INFORMATION CANTINE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la cantine, nous vous rappelons que :

- Les inscriptions s'effectuent à la semaine ou au mois, pour les parents prioritaires.

Des fiches sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

- Il est impératif de remplir une **fiche par enfant**, en joignant les tickets de cantine correspondant aux jours de présence.

- Les inscriptions à la semaine sont à déposer le jeudi matin avant 09 h pour les enfants dont les 2 parents travaillent (attestation de l'employeur à fournir en Mairie).

- les inscriptions au mois sont à déposer le dernier jeudi du mois pour le mois suivant, pour les enfants dont les 2 parents travaillent.

- Pour les autres enfants, les inscriptions pour la semaine restent possibles le vendredi matin de 9 h à 10 h à la cantine de la maternelle, selon disponibilités.

**Nous vous demandons d'être vigilants sur les jours de cantine, car les employés municipaux perdent beaucoup trop de temps à vérifier les inscriptions de vos enfants.**

Merci de bien vouloir en prendre note.

La Mairie

#### Lédénon, le bulletin de la commune, n° 19, mars 2015

Tirage à 700 exemplaires. Comité de lecture : Isabelle BELMONTE, Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : AGR-DIFFUSION Conqueyrac. Photos : M. GOSELIN, Mme BELMONTE, Mairie, Associations

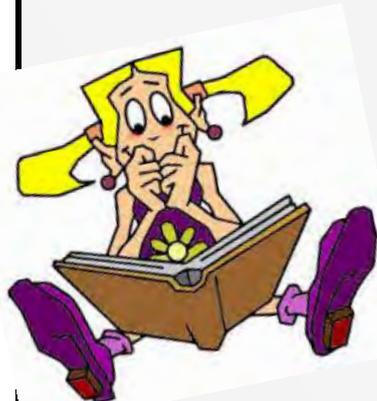
#### Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46

Contactez la mairie : [contact@mairie-de-ledenon.fr](mailto:contact@mairie-de-ledenon.fr)

Retrouver l'information : [www.ledenon.fr](http://www.ledenon.fr)

# Bibliothèque Municipale de Lédénon



**NOUVEAU** : la bibliothèque de Lédénon vous propose en plus de ses ouvrages en prêt gratuit, l'accès à une tablette tactile sur inscription et pour une durée limitée. Celle-ci ne pourra être prêtée, elle sera utilisable uniquement en bibliothèque.

## Pourquoi proposer des ressources numériques supports de lecture nomades ?

Avant tout pour être en phase avec les attentes et les besoins des usagers. La bibliothèque doit évoluer, s'adapter, bien cerner les priorités et les besoins en matière de ressources et de services nomades et mettre en œuvre des actions de médiation à l'attention des usagers pour favoriser l'appropriation des nouveaux supports de lecture et des nouveaux usages.

Les enfants (ou les adultes) ont très peu de temps à nous consacrer, aussi pour permettre un accès à cette tablette nous ouvrirons la bibliothèque les mercredis après-midi de 14h à 16h à partir du mois de février à titre d'essai.

**Ils devront s'inscrire** seul ou à deux à la bibliothèque pour les jours qui les intéressent, un créneau horaire d'une demi-heure leur sera communiqué à ce moment là.

## C'est simple..

Exemple : Moi, Bidule je m'inscris avec mon copain Truc pour l'accès à la tablette le mercredi 12 mars de 14h à 14h30. Je peux m'amuser, dessiner, lire, jouer, créer de la musique et faire ce que je veux pendant cette demi-heure.

La personne de permanence reste la seule responsable du bon usage de la tablette pour éviter toute dégradation. Pour l'instant ce support n'est pas connecté à internet.

## Des jeux, de la lecture, de la musique, de l'art

Des applications ludiques et éducatives sont disponibles pour les enfants : jeux (alphabet tracing, Musical Paint, CarWash), le Carnaval des animaux, le MoMa, Penelope, Cendrillon, documentaires (la forêt, la coccinelle), de la lecture : byook : little fear et S. Holmes.

### Nous conservons les jours et heures d'ouverture comme suit :

Période scolaire : Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 - mercredi 14h 16h (tablette)

Petites vacances scolaires : mercredi 14h à 16h (tablette)

Grandes vacances scolaires : mardi 9h 11h (avec créneau spécial tablette sur inscription).

La bibliothèque est entièrement gérée par des bénévoles soucieuses de bien recevoir le public et nos scolaires. Je tiens à les remercier chaleureusement pour le temps qu'elles accordent à la lecture publique. Depuis l'instauration des nouveaux rythmes scolaires nous ouvrons plus tôt afin que tous les scolaires puissent venir emprunter des livres mais nous constatons que toutes les classes ne peuvent pas venir à la bibliothèque notamment les plus petits, nous le regrettons vivement et espérons que cela change très vite.

Nous restons à l'écoute de vos besoins, idées, doléances, et nous essaierons de nous adapter en fonction des besoins des lecteurs et des enseignantes.

Contact : Mme Naëgelin M.Paule 06.84.02.66.57

## A bientôt à la bibli.

 site du  
PONT  
DU GARD



LE DÉPARTEMENT  
DU GARD  
11, rue de la République  
34000 NÎMES



PONT DU GARD  
11, rue de la République  
34000 NÎMES



LE PONT  
DU GARD

# Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Dès lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité (*jusqu'à 5 personnes par visite*) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (*Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue*) pendant toute l'année.

**Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (*se renseigner à l'accueil du site*)**

## COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Vous présenter à l'accueil de votre  
Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 18



Site du Pont du Gard

Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 - Site internet : [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)



**TORTOSA Jean-Marie**

Père et fils

Tél 0671069562

**Carreleur**

*Intérieur, extérieur*

Neuf et rénovation

14 impasse de l'eden parc 30210 Lédénon

Email : jean-marie.tortosa@wanadoo.fr

## GARAGE CAR TRUCK SERVICES



*Thierry MOLTO*

Dépannage et réparation

Tous types de véhicules

(Véhicule Léger, Poids Lourd, Agricole)

D6086

Quartier Serre Plouma

(En face du Relais routier)

30210 LEDENON

Tél. : 06 28 05 75 49

## *Créa Steph*

*Coiffure à domicile*

SE DÉPLACE JUSQU'À 20 KM

### EXEMPLES DE TARIFS

	Cheveux courts	Cheveux longs
Shampooing coupe brushing	22 €	30 €
Couleur coupe brush	40 €	50 à 60 €
Permanente coupe brush	40 €	50 à 60 €
Mèches coupe brush	40 €	45 à 60 €
Duo de mèches ou couleurs coupe brush	45 €	50 à 65 €
coupe garçon -12ans	8 €	
coupe fille -12ans	12 €	
chignon mariée + essais		100 €
Chignon		50 €
coupe homme		10 €

carte de fidélité -5% de remise sur la 11ème présentation

pour plus de renseignement n'hésiter pas à me contacter

Lundi et jeudi 9 h-16 h non stop

Mardi et vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h 30

**06 81 51 96 34**



LEDENON PIZZA

**PIZZA**

AU FEU DE BOIS

by **FREDDY**

à partir de 18 h

livraison à partir de 2 pizzas

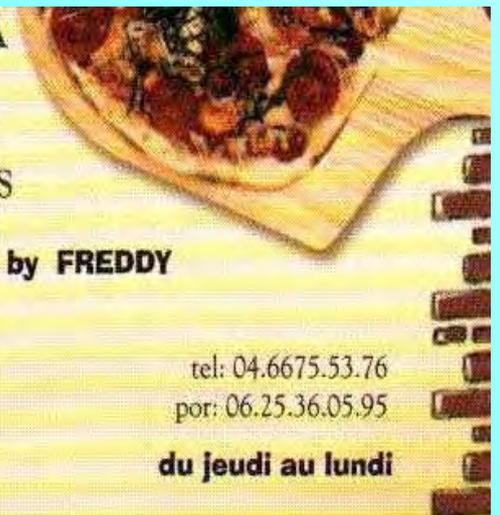
7 chemin de l'amandier

30210 LEDENON

tel: 04.6675.53.76

por: 06.25.36.05.95

**du jeudi au lundi**



# Les Gîtes de la Belle Étoile

## Gîtes et chambre d'hôtes

- ★ Climatisation
- ★ Tout confort
- ★ Piscine
- ★ Parking fermé
- ★ Jardin ombragé
- ★ Garage
- ★ A 1 min du circuit
- ★ Accès Internet gratuit



Les Gîtes de la Belle Étoile  
1, chemin du Boulidou  
30210 Lédénon  
Tél. : 04 66 37 44 55

Email : [info@gites-ledenon.com](mailto:info@gites-ledenon.com)  
Site web : [www.gites-ledenon.com](http://www.gites-ledenon.com)



I@D Votre Agent Immobilier @ Domicile c'est plus de **2150 Conseillers de proximité**

Vous connaissez certainement :

LEDENON & ENVIRONS

REMOULINS & ENVIRONS

SERNHAC & ENVIRONS

CASTILLON & ENVIRONS



LAURA BOUDOU  
06 82 45 24 77

[laura.boudou@iadfrance.fr](mailto:laura.boudou@iadfrance.fr)



PATRICIA LALLEMAND  
06 48 93 73 46

[patricia.lallemand@iadfrance.fr](mailto:patricia.lallemand@iadfrance.fr)



NATHALIE LIABEU  
07 88 43 24 70

[nathalie.liabeuf@iadfrance.fr](mailto:nathalie.liabeuf@iadfrance.fr)



CAROLINE VALOT  
06 17 67 03 79

[caroline.valot@iadfrance.fr](mailto:caroline.valot@iadfrance.fr)

**TOUS NOS BIENS SUR [WWW.IADFRANCE.FR](http://WWW.IADFRANCE.FR)**

### VENDEURS / ACHETEURS

Un conseiller I@D vous accompagne dans votre projet achat/vente/location, afin de vous garantir une TRANSACTION SEREINE.

Etude personnalisée et des conseils adaptés.

**CONTACTEZ NOUS !**

I@D, gage de qualité: ISO 9001 depuis 2013

I@D RECRUTE de nouveaux collaborateurs sur les départements 13-30-84-34

FORMATION assurée, REMUNERATION évolutive.

**SI VOUS VOULEZ TRAVAILLER POUR VOUS,  
TRAVAILLEZ AVEC NOUS !**

# TAXI

## TAXI MATTEI

Transports médicaux assis et privés  
3 chemin des Agaous 30210 Ledenon  
[cmattei0617@orange.fr](mailto:cmattei0617@orange.fr)

06 21 35 92 16 ou 06 47 73 92 87

HOTEL BAR RESTAURANT **LE MIRACLE** 7 Bld de l'Avenir LEDENON 04 66 37 04 32



Nous sommes connu de "BUCHE" à Oreille !

**BUCHE A FEU**.com

Lieu Dit "SERRE-PLOUMAT" Route Départementale N° 6086 30210 LEDENON

Bois De Chauffage **SEC** Chêne Hêtre 0.50-0.33



Flashez-moi avec Flashcode



[bucheafeu@free.fr](mailto:bucheafeu@free.fr)

Palette 1,5 stères 0.50 à la norme de coupe soit 1,2 m<sup>3</sup> Coef 0.80 - Coef 0.33 = 0.70

**PALETTE CUBÉE** Sans **SURPRISE/VOLUME** En Rapport **VRAC**

**LIVRÉE  
À DOMICILE**



**PALETTE  
RANGÉE !**

T- **0607 390 813**

\*VOIR C.G.V. **Product of France** \*RÈGLEZ PLUSIEURS FOIS **0** FRAIS

diplômé AOCD

**Gilibert  
Construction**

compagnon du tour de France

**MAÇONNERIE**  
**Rénovation du patrimoine**  
Couverture - Zinguerie - Charpente traditionnelle

"Membre de la Fédération Française du Bâtiment"

**04 66 37 17 92**  
**06 11 15 15 43**



6 Rocade Baumes - **30210 Ledenon**

# CIRCUIT DE LEDENON

WWW.LEDENON.COM

## Stages de Pilotage sur GT

Baptêmes de Piste à partir de 99 euros

Pilotez la voiture de vos rêves à partir de 129 euros sur la Piste 2 et 169 euros sur la Piste 1



Faites lui plaisir  
Offrez lui un Bon Cadeau



Des sensations inoubliables !!!



RENSEIGNEMENTS  
ET RESERVATION AU  
04 66 37 11 37  
info@ledenon.com  
www.ledenon.com

**CALENDRIER SAISON 2015**

**COUPES DE FRANCE PROMOSPORT**  
4 & 5 AVRIL 2015

**CHAMPIONNAT DE FRANCE GT TOUR FFSA**  
18 & 19 AVRIL

**FREE RACING CLUB**  
8 & 9 MAI

**COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS**  
6 & 7 JUIN

**CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE**  
13 & 14 JUIN

**RENCONTRES PEUGEOT SPORT**  
12 & 13 SEPTEMBRE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DRIFT**  
26 & 27 SEPTEMBRE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉHICULES HISTORIQUES**  
10 & 11 OCTOBRE

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



## Chambres



## Tables d'hôtes

### La lune ô collines

Chambres & charmes spacieuses, raffinées créés par et pour des voyageurs amoureux de la nature authentique. Univers du bien être, piscine, sauna, massages...



## La lune ô Collines

Chambres & Charmes

Patricia & Michel

Route départementale 6086,  
La garrigue basse 30210 Lédénon  
Tél : 04 66 75 95 68 / Mobile : 06 10 11 57 56



www.laluneocollines.com / contact@laluneocollines.com



# Les manifestations passées

## Cérémonie du 11 Novembre 2014

C'est avec une grande émotion, en cette année commémorative, que la cérémonie du 11 Novembre a été organisée en partenariat avec les membres du Conseil Municipal des enfants qui avaient souhaité être présents en cette date anniversaire entourant Monsieur le Maire, ses adjoints et élus.

A cette occasion, après un discours introductif de Monsieur le Maire rappelant le sacrifice de nos aînés, les enfants ont chacun parcouru quelques extraits de lettres de poilus du village avant de nommer un par un les combattants de la Commune morts sur le champ d'honneur.

Il a ensuite été procédé au dépôt d'une gerbe au monument aux morts, respecté une minute de silence avant que les jeunes, les membres du Conseil et les spectateurs entonnent La Marseillaise.

A la suite de cette cérémonie, le public a été invité à partager un apéritif dans la Salle du Parc où l'association Histoire et Archéologie avait installé une exposition réunissant de nombreux documents historiques retraçant l'histoire de la 1<sup>ere</sup> guerre mondiale, en hommage à nos ancêtres.



## Téléthon 2014

Les 6 et 7 décembre 2014, la population ledenonnaise n'a pas manqué d'être présente pour accueillir les événements mis en place à l'occasion du TELETHON.

C'est à l'occasion de ces deux journées exceptionnelles, que furent organisés, le loto et le concours de pâtisseries enfants dans la salle du parc, grâce à l'investissement des associations Li Ginest, Club Archéologie, APAE et Ledenon Animation.

Un grand nombre d'habitants du village n'ont pas manqué ces deux manifestations et dégusté avec grand plaisir les douceurs préparées par nos jeunes pâtisseries en herbe qui ont tous été récompensés pour leur réussite sucrée vendue au profit du TELETHON 2014.

Parallèlement, le circuit de LEDENON a ouvert ses pistes pour faire découvrir aux amoureux de la vitesse le plaisir d'être passagers de PORSCHE, FERRARI et autres bolides moyennant quelques euros. Sur la seconde piste, d'autres aficionados de sensations fortes ont pu laisser libre cours à leur plaisir avec les professionnels et champions de France de drift.

Chaque membre du personnel et responsables du circuit n'ont pas manqué de donner un important dynamisme à ces événements qui ont permis de porter un bilan positif au profit du TELETHON.

Une nouvelle fois, la commune de LEDENON est fière d'avoir pu ainsi reverser, grâce à la participation de toutes et tous, la somme totale de 3 681,50 € au TELETHON.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations et bénévoles, sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu ..



# Noël à Lédénon

## Le Père Noël à L'école Maternelle de l'Orangerie

Par une superbe journée hivernale, les élèves de l'école de l'Orangerie ont été éblouis par l'arrivée du Père Noël dans la cour de récréation. Quelle ne fût leur surprise à la venue d'un personnage aussi majestueux tel que le Père Noël !!!! C'est avec des étoiles plein les yeux que les enfants ont reçu un cadeau remis en mains propres par le Père Noël et c'est avec regret que les enfants ont dû laisser partir le Père Noël rejoindre ses rennes. Mais avec l'espoir de retrouver ce grand Monsieur tout rouge l'année prochaine. Ce même jour, veille des vacances de Noël, la municipalité a souhaité offrir à tous les élèves un goûter de fin d'année.



## Noël des employés Municipaux

En cette fin d'année 2014, monsieur le Maire et le conseil municipal ont souhaité inviter tous les employés municipaux ainsi que tous les bénévoles de notre bibliothèque municipale lors d'un apéritif dinatoire qui s'est déroulé le 12 Décembre 2014 dans la joie et la bonne humeur à la salle des Illustres. A cette occasion, le Maire a tenu un discours chaleureux auprès de ses employés afin de les remercier de tout le travail accompli depuis un an. La soirée s'est déroulée dans la convivialité et s'est terminée par la traditionnelle coupe de champagne en souhaitant à chacun de passer de bonnes fêtes de Noël.



## Concert de Noël avec la Chorale La Ritournelle de Meynes

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le 20 décembre 2014, la chorale « la Ritournelle » de Meynes dirigée par Mme Molina, a eu le plaisir de nous donner le traditionnel *Concert de Noël* dans notre belle église, avec au piano la participation de Madame ARMAND, présidente de l'association.

Le public au rendez-vous, a pu apprécier le vin chaud accompagné du fameux pain de Modane offert par la Municipalité à la fin du concert.

## Concert de l'Épiphanie

Le 11 janvier 2015, le Chorale Rap's Ody Swing de Redessan a donné son premier concert de l'année, *Concert de L'Épiphanie*, dans l'église.

En hommage aux victimes des attentats et par solidarité, les choristes portaient un crayon à leurs boutonnières, et un poème de Jacques Prévert a été lu par Bernard Trinquier, président de l'association.

Dirigée par Nathalie Martinez, cette chorale a su enthousiasmer le public Lédennonnais qui a découvert pour la première fois ce chœur d'une cinquantaine de choristes. Merci à ce public enjoué, qui d'ores et déjà a souhaité retrouver cette chorale pour les prochaines fêtes de fin d'année.



Le président, Mr Trinquier Bernard, tient à remercier Le Père Benoit, et la municipalité de Lédénon, de les avoir accueillis si chaleureusement.

## Les premiers vœux de Monsieur Le Maire

Nombreux administrés sont venus se joindre aux conseillers Municipaux le samedi 10 janvier 2015 dans la salle du parc, pour répondre à l'invitation de Mr Le Maire qui a présenté ses vœux à la population et fait un bilan des premiers mois de son investiture.

Après avoir chaleureusement remercié ceux qui ont permis l'évolution sereine de la Commune, après le changement de municipalité, Monsieur Le Maire a fait état des futurs projets tels que la réhabilitation des décharges (Relais et Pont d'Argent), l'urbanisme (PLU, entrée de ville), la mise en place de « Mairie Vigilante », la remise en état des réseaux d'eau potable ...



Puis avant de partager le verre de l'amitié et d'échanger les bons vœux à titre personnel à l'ensemble des personnes présentes, Monsieur Le Maire, a invité l'assistance à respecter une minute de silence en respect des événements qui étaient récemment intervenus à Paris.

## Repas des aînés

Ce fut en une belle journée que Monsieur le Maire et les élus ont eut le plaisir de recevoir le 4 janvier une centaine d'anciens de la Commune afin de célébrer ensemble la nouvelle année.

A cette occasion, les jeunes participants du Conseil Municipal des enfants se sont fait une joie de lire quelques lignes exprimant leurs sentiments et leurs reconnaissances envers nos aînés. Ils ont pu ensuite, de façon ludique et comique, réciter un texte sur les prénoms de chacun des invités et terminer en fredonnant une chanson. Merci à eux et à l'équipe qui les encadre.

A la suite de cette intervention, le repas organisé par LE CREUX AU CANARD a pu commencer animé, cette année, par le Groupe de musiciens de Monsieur MERCIER qui a, durant tout l'après midi, permis à tous nos anciens de danser, chanter et partager cette agréable journée en compagnie de Monsieur le Maire et des élus qui s'étaient répartis sur l'ensemble des tables afin d'être plus proches de nos aînés et profiter ainsi à 100 % de leur compagnie riche d'histoires et de témoignages.



## MARCHE DE NOEL 2014



En décembre 2014 l'association **CODZ'ART** Lédénon a organisé le Marché de Noël sur deux jours pour répondre à la demande venue de la part de plusieurs participants. On peut dire que le marché de Noël de Lédénon devient une référence parmi les artisans, les créateurs et les producteurs locaux qui trouvent un réel plaisir d'y participer.

L'association reste fidèle à son concept initial, en exposant des produits faits mains ou issus de la production artisanale locale . Le public a été ravi de voir la qualité et la diversité des produits exposés. Le Père Noël a été lui aussi présent et a gâté les petits et les grands avec des chocolats. Dans le parc municipal, une promenade à poney a été proposée aux enfants, avec la participation de « Poney Club » de Marguerittes. L'association **CODZ'ART** s'engage à continuer dans le même dynamisme et compte toujours sur ceux qui la soutiennent et l'aident à progresser.

*Daniela Manolache, présidente de l'association CODZ'ART*



## CONCOURS DE CRECHE 2014

« à l'an qué ven, si sian pa mai que seguen pa men »

C'est en ouverture des traditionnels vœux du Maire le samedi 10 janvier 2015, que s'est déroulée la remise des prix pour le concours de crèches 2014. Cette année encore les participants ont contribué à faire de cette édition une très belle cuvée par leur qualité de travail et leur accueil.

Ce concours mis en place en 2006 par Mme BASTID Nathalie et M. GIZARD Paul, puis perpétué ensuite par M. LAGET Patrick et désormais M. GUIRAUD Christophe, connaît un succès grandissant vu le nombre de candidats, signe que nos traditions ne se perdent pas !

Merci aussi au jury composé de Mmes DECLE-LOPEZ Chantal, DHUEZ Marie-jeanne et surtout ROCCHIA Christiane pour notamment la réalisation des petits cadeaux remis aux participants.

A l'issue de ce concours, le palmarès se compose ainsi :

**Crèches enfants :** tous vainqueurs, et toutes nos félicitations à Estelle et Mathilde BERNARD, Justine GUIRAUD, clément et Corentin ODIARD, Lana ESCAMEZ, Oriane et Kylian HIDALGO, Lou Ann ORTEGA, Amandine et Adrien GLORIA, Charlotte et Manon BOSATELLI, Eloïse REME-AYME.

### Petite crèche :

2<sup>ème</sup> prix : MISSITCH véronique

1<sup>er</sup> prix : RICO isabelle

### Moyenne crèche :

2<sup>ème</sup> prix : MEDARD isabelle

1<sup>er</sup> prix : DE LABORDE DE MONPEZAT olivier

### Grande crèche :

2<sup>ème</sup> prix : MONTANELLI Nathalie

1<sup>er</sup> prix : MIRA Marie-Françoise

Un prix fut également remis à M. GIZARD et une plante offerte à Mme ROCCHIA pour les remercier de leur initiative.



# LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

## A.P.A.E.



LOTO  
JANVIER 2015



FETE DES LUTINS  
OCTOBRE 2014



## CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Le samedi 21 mars, le club organise une randonnée pédestre à la découverte des 11 croix recensées sur notre village.

Départ devant l'église à 9h, parcours de 10 km environ, accessible à tous.

Cette randonnée sera suivie d'un apéritif offert par le club, et d'un repas tiré du sac.

Si le temps le permet, nous mangerons sous la serre de l'école maternelle, sinon dans la salle des illustres. En cas de pluie, la marche sera reportée.

Nous vous attendons nombreux.

Le bureau.

## ENTENTE SPORTIVE DES 3 MOULINS

Le vendredi 5 décembre 2014, a eu lieu à la salle du Parc, une cérémonie de remise de médailles en l'honneur de 2 dirigeants emblématiques du club.

C'est devant une nombreuse assemblée de joueurs, dirigeants et leurs familles réunis pour l'occasion, que le Président du club, M. Luc FUGIER, a fait son discours.

M. Serge CARLAC a été mis à l'honneur en recevant la médaille d'argent du DISTRICT GARD-LOZERE de dirigeants bénévoles remise par le Président du DISTRICT GARD LOZERE DE FOOTBALL, M. ANJOLRAS.

Puis il a été attribué à M. Richard ARNAUD, ancien Président mais toujours dirigeant au club, la médaille départementale de la jeunesse et des sports pour ses importantes années de bénévolat.

La réunion se clôtura dans la convivialité par la remise de cadeaux et un apéritif bien mérité pour ces sportifs et l'ensemble des supporters présents. Encore toutes nos félicitations à ces 2 personnes tant attachées à leur club.

# Les moments forts dans notre village

## Une personnalité du village mise à l'honneur



Ce 3 mars 2015, une personnalité du village fêtait ses 80 printemps. En cette occasion, Monsieur le Maire et les élus, au nom des administrés, ont souhaité mettre à l'honneur **Monsieur Maurice CLAUSEL** en rappelant les nombreuses années que ce dernier a offert à la commune dans le cadre de 3 mandats pendant lesquels il n'a eu de cesse de se tenir à la disposition des villageois.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil ont eu le plaisir d'offrir une médaille commémorative à Monsieur CLAUSEL, fort ému par cette intention, ainsi que les traditionnels présents. Son épouse fut chaleureusement remerciée d'avoir été, entre autre, le soutien de son époux pendant ses mandats par la remise d'un superbe bouquet de fleurs.

Cette rencontre avec Monsieur CLAUSEL et son épouse, entourés de leur famille, s'est clôturée par un apéritif convivial en la salle des illustres,

lieu qui ne pouvait que convenir à la circonstance.

## Cérémonie du 19 Mars 1962

C'est par une belle journée et dans le recueillement que Monsieur le Maire entouré des élus, de la FNACA et de plusieurs habitants du village ont commémoré le cessez le feu en Algérie afin de se souvenir des accords signés le 19 mars 1962 qui mettaient fin à 7 années de conflit.

A cette occasion, deux gerbes ont été déposées au nom de la Commune et de la FNACA devant la stèle. Après les discours prononcés par Monsieur le Maire, le représentant de la FNACA et la lecture des textes officiels du ministère, une minute de silence a été respectée en mémoire des victimes des conflits d'Afrique du Nord.

Pour clore cette cérémonie et poursuivre l'hommage rendu, le verre de l'amitié a été offert par la Mairie à la salle des illustres.



## BEL ELAN DE SOLIDARITE

*A la suite de l'incendie qui a détruit sa demeure et a laissé Madame DOMINGUEZ et sa fille complètement démunies, ces dernières remercient la municipalité et l'ensemble des administrés pour le soutien et le magnifique élan de solidarité.*

## ETAT CIVIL

### NOVEMBRE 2014 A MARS 2015

*Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :*

**Alizé MARTINEZ** 07 NOVEMBRE 2014

**Léona PERAUD** 24 DECEMBRE 2014

**Auguste BARRE** 21 JANVIER 2015

**Lucile CLEMENT** 22 JANVIER 2015



Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des bouquets de fleurs offerts au nom de Monsieur le Maire, du conseil municipal et des administrés.  
Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

## 80 ANS

Mr le Maire et ses conseillers souhaitent une nouvelle fois, un très bon anniversaire aux aînés de notre village à l'occasion de leurs 80 ans .

Mr PAREDES Pierre 10 NOVEMBRE 2014

Mme AIME Paule 30 NOVEMBRE 2014

Mr DULAC Yves 10 DECEMBRE 2014

Mr CAUVIN Daniel 21 FEVRIER 2015

Mme BUENO Paulette 01 MARS 2015

Mr CLAUSEL Maurice 03 MARS 2015

Me MARIE Simone 09 MARS 2015

Les personnes qui étaient présentes sur Ledenon ce jour là ont reçu leur cadeau de la part du Conseil Municipal.

## *Ils nous ont quitté*

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

Gina BOTTOSSO 16 NOVEMBRE 2014

Stella TABOUL 18 NOVEMBRE 2014

William MARCHE 03 DECEMBRE 2014

Louise DAMBRY 20 DECEMBRE 2014

Marie Louise CHAMBON 31 DECEMBRE 2014

Gilbert SCALESE 12 FEVRIER 2015

# AGENDA

## MARS

Samedi 21 mars Randonnée pédestre à la découverte des 11 croix du village avec l'association Club de l'Archéologie

Dimanche 22 et dimanche 29 mars élections

## AVRIL

Samedi 04 avril Carnaval APAE

Lundi 06 avril Chasse à l'œuf dans le parc

Dimanche 19 avril Meynes en Musique

## MAI

Vendredi 08 mai cérémonie commémoration Armistice 2d guerre mondiale

## JUIN

Vendredi 05 juin spectacle des vendredis de l'agglomération : Comédie « couscous aux lardons »

Dimanche 07 juin fête de la St Cyr

Vendredi 12 juin Course pédestre, association Gard eco Trail

Dimanche 14 juin Vide grenier et Exposition de peintures

Samedi 20 juin fête de la Musique

Dimanche 21 juin Course VTT « Master Garrigue 2015 » association Vélo Lédénon

Samedi 27 juin fête des écoles

## JUILLET

Lundi 13 - mardi 14 juillet Fête Nationale association Lédénon animation

## AOUT

Jeudi 27- vendredi 28- samedi 29 et dimanche 30 août Fête votive

**Le GARD**  
favorise les sports nature  
www.gard.fr

**VILLAGE DE LEDENON**

**10 km**  
De  
**Lédénon**

**VENDREDI 12 JUN 2015**

PARCOURS: GARRIGUE / DOSSARDS À RUCES / ANIMÉ PAR CLAUDE RAZOUH

DEPART SOLD	19H00
MARCHÉ NORDIQUE 10KM	20H00
DEPART EN DUO	21H00

**FFA**

## « Les Vendredis de l'Agglo »

Vendredi 20 février à 20h45 – « *The 3 Scallywags* » à **Langlade**

Vendredi 27 février à 20h45 – « *Les instantanés* » à **Marguerittes**

Vendredi 06 mars à 20h45 – « *Claroscuro* » à **St Gilles**

Vendredi 13 mars à 20h45 – « *Mars et vénus* » à **St Gervasy**

Vendredi 20 mars à 20h45 – « *Soie* » à **Bernis**

Vendredi 27 mars à 20h45 – « *Pas d'panique ! C'est la police...* » à **Générac**

Vendredi 03 avril à 20h45 – « *Back to seventies* » à **Cabrières**

Vendredi 10 avril à 20h45 – « *Un ch'ti à Marseille* » à **St Come**

Vendredi 17 avril à 20h45 – « *J'ai oublié de vous dire* » à **St Anastasie**

Vendredi 24 avril à 20h45 – « *Rappelle toi Barbara* » à **Dions**

Vendredi 1 mai à 20h45 – « *Chansons francaises en zouk* » à **Redessan**

Vendredi 8 mai à 20h45 – « *Cati & me en trio* » à **Poulx**

Vendredi 15 mai à 20h45 – « *La manade des gens heureux* » à **La Calmette**

Vendredi 29 mai à 20h45 – « *Le cœur dans les talents* » à **Générac**

Vendredi 05 juin à 20h45 – « *Couscous aux lardons* » à **Lédenon**

Vendredi 12 juin à 20h45 – « *Le comptoir des fous* » à **Caissargues**

Vendredi 19 juin à 20h45 – « *One man sud* » à **Bouillargues**

Vendredi 26 juin à 20h45 – « *Chemin de traverse* » à **La Calmette**

Vendredi 25 septembre à 20h45 – « *La part des anges* » à **St Chaptès**

Vendredi 02 octobre à 20h45 – « *Le médecin malgré lui* » à **Milhaud**

Vendredi 09 octobre à 20h45 – « *Le tour du monde* » à **Redessan**

Vendredi 16 octobre à 20h45 – « *Le cabaret du pire* » à **Bouillargues**

Vendredi 23 octobre à 20h45 – « *Le démon de midi* » à **Bezouce**

Vendredi 30 octobre à 20h45 – « *Feu la mère de Madame* » à **Manduel**

Vendredi 06 novembre à 20h45 – « *Les fines bouches* » à **St Dionisy**

Vendredi 13 novembre à 20h45 – « *La manade des gens heureux 2* » à **Caveirac**

Vendredi 20 novembre à 20h45 – « *Les (nouveaux) diaboliques* » à **Rodilhan**

Vendredi 27 novembre à 20h45 – « *Sénorita Flamenka* » à **Clarensac**

Vendredi 04 décembre à 20h45 – « *Gospel soul spirit* » à **Garons**

Vendredi 11 décembre à 20h45 – « *Tirés à 4 épingles* » à **Sernhac**

Vendredi 18 décembre à 20h45 – « *Bonne année, toi-même !* » à **St Gilles**

## « Les Pestacles de l'Agglo »

Samedi 05 décembre à 16h00 – « *Peter Pan* » à **St Gervasy**

Samedi 05 décembre à 16h00 – « *Le gang des jouets* » à **Manduel**

Dimanche 06 décembre à 16h00 – « *La soupe au chocolat* » à **Cabrières**

Dimanche 06 décembre à 16h00 – « *Abus de souffle* » à **Clarensac**

Samedi 12 décembre à 16h00 – « *Abus de souffle* » à **Langlade**

Samedi 12 décembre à 16h00 – « *La planète aux bonbons* » à **Poulx**

Dimanche 13 décembre à 16h00 – « *Peter Pan* » à **Rodilhan**

Dimanche 13 décembre à 16h00 – « *Little Jack et l'ouragan* » à **St Dionisy**

Samedi 19 décembre à 16h00 – « *La soupe au chocolat* » à **Milhaud**

Samedi 19 décembre à 16h00 – « *Little Jack et l'ouragan* » à **Lédenon**

Dimanche 20 décembre à 16h00 – « *Le gang des jouets* » à **Marguerittes**

Dimanche 20 décembre à 16h00 – « *La planète aux bonbons* » à **Caveirac**

# LES CONTACTS UTILES

## LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h  
( fermeture le mercredi après – midi)

Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h

Tel : 04 66 37 26 46

Fax : 04 66 37 08 92

contact@mairie-de-ledenon.fr

Site internet : www.ledenon.fr

## LA POSTE

04 66 37 35 25

Lundi - vendredi 8 h - 11 h

Le samedi 8 h 30-10 h 30

## MARCHE

Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30

Mercredi 14h à 16h

Fermé pendant les petites vacances scolaires

Mardi 9 h à 11 h (horaire été)

## ECOLES

Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18

Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02

Représentant des parents d'élèves élus :

Mme REME Nathalie 06 52 20 88 25

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme AUGRAS Ewa 06 12 76 22 47

Mme HERMIER Angela 04 66 68 16 24  
06 60 44 38 26

Mme LEBESCOND Sylvette 04 66 37 19 59

Mme LIMA Annette 04 66 37 27 14  
06 70 40 32 57

Mme MOLTO Anne Carmen 04 66 22 06 31  
06 32 97 02 24

Mme PONS Martine 06 24 03 10 09

## ASSISTANTE SOCIALE

### CONSEIL GENERAL

Pour rendez-vous ou visite à domicile.

04 66 02 80 33

## MEDECIN

Dr Gauthier 04 66 37 08 74

## INFIRMIERE

Mme EXPERT 04 66 37 28 85

## PHARMACIE BEZOUCE

04 66 75 15 50

## EGLISE : Père Benoit

09 66 89 00 66

## GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

## POMPIERS.

Caserne de Marguerittes 18

## POLICE SECOURS 17

## SAMU 15

ERDF Dépannage 09 69 32 18 57

Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

## SAUR Urgence dépannage

04 30 62 10 09

## CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 ( Mairie de Marguerittes)

04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)

04 66 75 25 16 ( Mairie de Poulx)

04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

## ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54

## ORANGE

Demandes commerciales 1014

Dysfonctionnement des services Internet 3900

Dysfonctionnement de la ligne téléphonique 1013

Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis  
votre mobile

Site internet www.orange.fr

## ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	CONTACT	ADRESSE MAIL
A.P.A.E (Parents d'élèves)	10 Chemin de Garrigole Lédénon	JAYMOND Pascaline	JAYMOND Pascaline	pasca0502@yahoo.fr
A.P.C.V (Cadre de vie)	Garrigues Basses Lédénon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J.Francis	jeanfrancis.gosselin@free.fr
Amis de l'Aqueduc	3 rue Deves Lédénon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr
Bibliothèque	4 Av des 4 vents Lédénon	NAEGELIN Marie-Paule	NAEGELIN Marie-Paule	mariepaulepat@orange.fr
Boules du Castellas	Av des 4 vents Lédénon	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel	manuel.taboul@orange.fr
Club de Gymnastique Volontaire Létino	5 Impasse du Lac Lédénon	ORTEGA Lydie	ORTEGA Lydie FABRO Annick	ortegadl@yahoo.fr annick.fabro@orange.fr
CODZ'ART	2 Chemin des Abeilles Lédénon	MANOLACHE Daniela	MANOLACHE Daniela	codz.art@gmail.com
Culture et Loisirs	Avenue des 4 vents Lédénon	OLESZIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvioezenda@orange.fr
Gard Eco Trail	10 Clos des Cerisiers Lédénon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	jejerun@yahoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant Lédénon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
E.S.3.M (Foot enfants)	2 rue de la Commune Bezouze	FUGIER Luc	FUGIER Luc ARNAUD Richard	luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr
Lédénon Animation	17 Ch de la Croix des Soldats Lédénon	GOUTOULE Gregory	GOUTOULE Gregory	goutoule.gregory@gmail.com
Lédénon Moto Loisirs	2 Rue le Mistral Lédénon	PONS Maurice	PONS Maurice	ledenonmotoisir@hotmail.fr maurice.pons@alsatis.net
Les FRANCAS (Centre de loisirs)	les Quatre Moulins	AIME Jean	ABELLANEDA Jérôme	accueil@francas30.org
Li Gineste (Club des aînés)	Chemin du Grès Lédénon	MORAL Emmanuelle	AIME Jean	jeanpaul.aime@orange.fr
Meynes en Musique (Ecole)	20 Chemin des Abeilles Lédénon	PRAT Dominique	MORAL Emmanuelle	emmanuelle.moral@orange.fr
M.Le Sport	8 Ch de la Cabane Reimette Lédénon	CHAPUIS Anne-Marie	POTTIER Michaël	m.lesport@hotmail.fr
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville Lédénon	PERTUSIER Claude	CHAPUIS Anne-Marie	semperfir7@orange.fr
Paroisse	Rue du Parc Lédénon	ARMAND Paule	TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues Lédénon	PRAT Serge	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasse)	Chemin de la Cabane Reimette Lédénon	RIDEL Gilles	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédénon (VTT)	Rue du 18ème siècle Lédénon	NICOLLET Florian	EXPERT Claude	claud.expert447@orange.fr
Vétérans Foot	1A Chemin de Guizard Lédénon		FARNER Philippe	floval46@gmail.com



# NOËL 2014

